



COLLEGIUM
Lettres, Langues et Sciences Humaines
Orléans - Châteauroux

MASTER

Mention

Histoire

***Spécialité* : Métiers de l'accompagnement politique**

Conseil Assistanat Rédaction

Année universitaire 2016-2017

Responsable de la formation :

Jean Garrigues (responsable Master Histoire)

jean.garrigues@univ-orleans.fr

☎ 02 38 49 40 18

Gaël Rideau

gael.rideau@univ-orleans.fr

☎ 02 38 49 24 92

Pierre Allorant

pierre.allorant@univ-orleans.fr

Lieux de formation

UFR Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines

10 rue de Tours BP 46527

45065 Orléans cedex 2

UFR Collegium Droit, Economie, Gestion

Rue de Blois BP 26739

45067 Orléans cedex 2

Secrétariat

Sandrine Harang (LLSH : M1/M2)

Sandrine.harang@univ-orleans.fr

☎ 02 38 49 47 65

Paul Duris (DEG M1)

paul.duris@univ-orleans.fr

☎ 02 38 41 72 13

Christel Bidault (DEG M2)

christel.bidault@univ-orleans.fr

☎ 02 38 49 47 65

PRESENTATION DE LA FORMATION :

Domaines : Droit public, Histoire, Sciences de la communication.

Cette spécialité **professionnalisante** se propose de former des étudiants intéressés par les **carrières liées à la vie et à la communication politiques, mais aussi plus largement aux métiers de la communication et du journalisme**, aux niveaux local, régional et national (assister les élus, rédiger des discours, préparer des réunions et projets, rencontrer les électeurs, orchestrer la communication des élus en lien avec différents types de médias). Pour ce faire, la formation associe l'acquisition de **connaissances en histoire culturelle, politique et juridique, en droit, gestion des collectivités territoriales et la maîtrise de techniques de la communication et du journalisme**. La formation fait ainsi part à des **interventions de professionnels des secteurs politiques et communication** (élus, journalistes, personnels de cabinet) qui représentent la moitié des intervenants. Ces compétences sont utilisables dans plusieurs organisations de la société civile (partis politiques, syndicats, associations, ONG), en relation avec des structures publiques.

Cette spécialité est très **fortement pluridisciplinaire**. La formation est **mutualisée entre le Master Histoire et le Master Droit Public**, avec un parcours spécifique en M1 et une spécialité en M2. Elle offre également des enseignements communs avec le Master de Linguistique (LASTIC).

Compétences :

Le Master veut donner une formation de pointe aux futurs assistants, collaborateurs, chargés de presse et communicants des élus locaux ; grâce à l'association des compétences scientifiques et pédagogiques des deux composantes partenaires en droit, gestion, histoire, linguistique, management et nouvelles technologies de l'information et de la communication, complétées par l'apport de professionnels extérieurs au monde académique. La formation permet d'acquérir des **techniques de rédaction et de communication** (aussi bien orale, écrite que numérique), nécessaires en vue d'intégrer les services communication des collectivités (publication de bulletins, newsletters, blogs, forums, débats, événementiel) ou autres structures. Sont ainsi jointes des **compétences rédactionnelles et une capacité de réflexion** sur les enjeux de la communication et du conseil politique.

Ce Master **croise compétences professionnelles et formation théorique solide. Il est en effet fortement adossé aux travaux de recherche des laboratoires :**

- Pouvoirs, Lettres, Normes (POLEN) : équipe regroupant des historiens, des historiens du Droit et des historiens de la Littérature qui consacrent une part de leurs travaux à l'étude des pouvoirs et de la communication politique et culturelle
- Institut de recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT) : laboratoire accueillant des chercheurs en histoire ancienne spécialisés dans l'histoire politique
- le CRJ Pothier : laboratoire de Droit, regroupe une cinquantaine d'enseignants-chercheurs en droit public, droit privé, histoire du

droit et gestion publique qui travaillent sur les sources du droit et la mutation des normes, les politiques publiques et les territoires, les patrimoines et le droit international.

Métiers et secteurs d'activités visés par la formation

Secteurs d'activités : Conseil politique ; Communication ; Journalisme

Métiers :

- directeur de cabinet et chef de service dans une collectivité
- directeur général des services
- assistant dans les collectivités locales et cabinets
- conseiller stratégique
- attaché de presse
- chargé de communication
- responsable de la communication publique
- responsable de la communication politique
- journaliste
- attaché parlementaire
- rédacteur
- collaborateur politique
- community manager

Stage et apprentissage

Le stage ou apprentissage est fondamental dans la notation du M2.

Ce Master est accessible en M2 en Formation initiale (FI), Formation en apprentissage (FA) ou Formation continue (FC)

Formation initiale

L'étudiant doit accomplir un stage long conventionné en M2 de 3 à 6 mois. Le suivi individuel est assuré par l'un des responsables de la formation. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance. L'étudiant peut être guidé dans son choix par l'équipe pédagogique mais aussi par le **Service des Stages** qui organise **une base de données recensant l'ensemble des entreprises partenaires et informe les étudiants sur les aides qui leur sont proposées**

Pour plus d'informations : christel.mercier@univ-orleans.fr

Formation en apprentissage :

L'étudiant suit un rythme d'alternance selon lequel il est une semaine sur deux en structure et une semaine sur deux à l'université, selon un calendrier défini en début d'année. L'étudiant est accompagné dans sa recherche d'apprentissage, son recrutement et le suivi de son contrat par la chargée d'apprentissage de la formation et les responsables. Ce suivi comprend des entretiens téléphoniques et une visite sur site. Cet apprentissage donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance. Les terrains d'apprentissage peuvent être des collectivités, des associations, des entreprises privées, des groupes politiques. Pour exemple, les étudiants de la promotion précédente étaient apprentis dans les structures suivantes : Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique, Association des Paralysés de France, CNED, EDF, La Poste, Agence

de l'Eau Loire-Bretagne, Humanis, Armée de terre, Rectorat d'Orléans-Tours.

Pour plus d'information : voir le site du CFA et contacter Sophie Guedez, chargée d'apprentissage du Master : sophie.guedez@univ-orleans.fr

Formation continue :

L'étudiant en formation continue est suivi par le SEFCO. Pour plus d'information, voir la page du SEFCO (<http://www.univ-orleans.fr/sefco/>) et contacter Milène Carmé : milene.carme@univ-orleans.fr

Types de missions exercées :

- veille politique et stratégique
- conseil politique
- assistance de cabinet et direction
- rédaction de notes de synthèse
- élaboration de chartes éditoriales
- contenu rédactionnel : article, discours, note
- animation des réseaux sociaux d'entreprises, des comptes sociaux
- tenue de newsletter
- veille documentaire et veille média
- communication interne/Externe
- communication événementielle
- élaboration de supports de communications, production de produits de veille
- élaboration et mise en œuvre de plans de communication
- organisation d'enquêtes et exploitation des données

Dans tous les cas d'inscriptions, les étudiants doivent mener un projet tutoré, développé sous la forme d'un mémoire collectif. Par équipes, ils sont amenés à faire appel à la démarche de projet, encadrée par les responsables de formations et donnant lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance.

Modalités d'admission

En 1^{ère} année :

Les étudiants titulaires d'une Licence d'Histoire, de Droit-Histoire, de Sciences politiques, de Droit ont un accès de droit

Le dossier des étudiants venant d'autres filières sera examiné

En 2^{ème} année :

L'admission est déterminée par un jury selon la procédure suivante :

- examen des dossiers
- entretien qui prend en considération les résultats universitaires, l'expérience professionnelle, la cohérence du projet

ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1	Volume horaire		Coefficient	ECTS
	CM	TD		
Droit des collectivités territoriales	30	15	4	5
Droit des services publics	30		3	3
Droit de l'urbanisme	30		3	3
Management des collectivités territoriales	30		3	3
Aménagement du territoire et développement économique local	30		3	3
Note de synthèse	8	12	3	2
Atelier de techniques de recherche d'emploi		3		
Langue vivante		15	2	2
Module de communication				
- Communication et médias	4	8	3	1
- Découverte des principes et techniques de la communication	6	14	3	1
Module Histoire				
- Les familles politiques en France (19 ^{ème} -20 ^{ème} siècles)	18		3	2
- Histoire de la communication politique et culturelle	18		3	2
- Histoire du parlementarisme	18		3	2
TD Au choix				
- Droit de l'urbanisme		15	1	1
- Droit des services publics		15	1	1
TOTAL	222	82		30

SEMESTRE 2	Volume horaire		Coefficient	ECTS
	CM	TD		
Droit public économique	30		3	4
Grands problèmes politiques nationaux	20		3	3
Grands problèmes administratifs des collectivités territoriales	20		3	3
Contentieux administratif	30		3	4
Droit et politique de l'environnement	30		3	4
Langue vivante		15	2	2
Module de communication				
- Prise de la parole	8	16	3	2
- Analyse du discours	6	12	3	1
Module Histoire				
- Histoire politique et culturelle	18		3	2
- Histoire de la pensée et de l'idée européennes	18		3	2
- Cultures politiques	12		3	2
TD Au choix				
- Contentieux administratif		15	1	1
- Grands problèmes politiques nationaux		15	1	1
- Droit public économique		15	1	1
TOTAL	192	58		30

SEMESTRE 3	Volume horaire		Coefficient	ECTS
	CM	TD		
Argent et pouvoir politique dans la France contemporaine	12		4	4
Pouvoirs et contre-pouvoirs dans l'Antiquité	12		4	4
Techniques de l'assistanat politique et aide à la décision		24	4	4
Métiers du conseil en politique		20	3	3
E-communication	12	12	4	4
Communication événementielle et gestion de projet	16	6	4	4
Sondages/Etude d'opinion	12		3	3
Marchés publics et DSP	30		4	4
Atelier de technique de recherche d'emploi		9		
TOTAL	94	71		30

SEMESTRE 4	Volume horaire		Coefficient	ECTS
	CM	TD		
Déontologie		12	3	3
Stratégies de la communication		32	4	4
Les enjeux économiques et sociaux de la communication collective		20	4	4
Les opinions publiques	20		3	3
Droit parlementaire	20		3	3
Droit des institutions locales	20		2	2
Relations élus/agents territoriaux	15		2	2
Rapport de stage ou d'apprentissage			5	5
Mémoire collectif (projet tutoré)			4	4
TOTAL	75	64		30

Descriptifs des enseignements

SEMESTRE 1

Droit des collectivités territoriales *Paule Quilichini*

Présentation du régime juridique des collectivités territoriales (compétences, organes, moyens, contrôle).

Management des collectivités territoriales *Charles-Eric Lemaigen*

Du plan stratégique au projet de service-organisation des collectivités et management des hommes-les relations avec les citoyens et les partenaires-optimisation des modes de gestion.

Aménagement du territoire et développement économique local *Eric Martin*

Cet enseignement a pour objet d'appréhender les enjeux du développement territorial ainsi que l'évolution des politiques d'aménagement du territoire mises en œuvre. Les procédures et démarches initiées par les différents acteurs sont analysées en les restituant dans leurs contextes administratifs et politiques afin de mieux apprécier le jeu des acteurs. Une attention particulière est apportée aux politiques européennes. Le cours s'appuie sur des exemples concrets permettant d'apprécier la dimension opérationnelle du sujet.

Note de synthèse *Laurence Rochette*

Préparation aux concours administratifs

Atelier de techniques de recherche d'emploi - projet professionnel

Fournir une trame méthodologique pour construire son projet professionnel afin d'être en mesure de le présenter à ses futurs recruteurs.

- définition et utilité de construire son projet professionnel
- bilan des savoirs, savoir être, savoir faire
- identification des métiers et secteurs d'activités
- méthodologie de construction du projet
- communiquer sur son projet

Langues

Anglais *Delphine Imbert*

Approche communicative de la langue en travaillant sur des supports authentiques de la presse et des médias anglo-saxons permettant d'amener les étudiants à débattre et à exprimer leur opinion dans la langue cible.

Espagnol Vincent Denizeau

Etude de documents relatifs à l'actualité espagnole ou des pays latino-américains.

Documents extraits de la presse écrite ou télévisée.

Révision ponctuelle de points de grammaire.

Allemand Hélène Zimmer

Cours commun au M1 Droit privé. Les documents étudiés (presse écrite ou sonore, vidéo) permettent l'approche du lexique juridique à travers des faits de société.

Les étudiants sont également amenés à tenir des exposés au cours du semestre et à s'entraîner à la traduction en vue des concours.

Découverte et principes des techniques de communication Fabien Gayet

- Stratégies de communication : les typologies de la communication et leurs limites. Communication produit, communication institutionnelle, financière, interne, externes. Obj : *Partager le même vocabulaire, ainsi qu'une vision assez générale sur ce secteur professionnel et cette discipline.*

- Plan de communication : analyser, élaborer, planifier, évaluer
Obj : *Montrer sous un angle très pratique comment le professionnel construit une stratégie et une pratique planifiée de la communication.*

- Communication de crise : comment se préparer pour être réactif, détecter les signes avant coureurs, répondre. Typologies de crises, et différents types de stratégie de réponse. Obj : *grâce à des exemples tirés de l'actualité, aborder les aspects techniques et un questionnement éthique su la communication de la crise.*

- Communication des collectivités locales: Obj : *une sensibilisation à la communication des collectivités : l'organisation en interne, les différents supports, législation en période pré-électorale.*

- Les relations : annonceur (institution, collectivité, entreprise)/ prestataire (agence, imprimeur, prestataire internet, afficheur)

Objectifs (savoirs et compétences acquis) : Par une approche pratique et concrète qui ne s'interdit pas quelques développements théoriques, il s'agit d'amener l'étudiant à comprendre comment raisonne et travaille un professionnel de la communication. Ce cours est en quelque sorte une boîte à outils, mais c'est aussi un Cheval de Troie pour lever quelques préjugés ou fantasmes sur la communication et leur apprendre à décrypter les messages en tant que citoyens.

Communication et Médias Laurence Boscherie

- Introduction : qu'est ce que les relations presse ?
- La stratégie des relations presse
- Les médias : typologie et fonctionnement
- Les journalistes
- Les relations presse au quotidien
- L'organisation des relations presse
- Les outils des relations presse

- Les actions presse
- Les supports de valorisation et d'évaluation des retombées presse
- Mise en place d'une opération presse

objectifs (savoirs et compétences acquis) :

Comprendre l'importance des relations presse dans la stratégie de l'entreprise (ou de l'institution)

Connaître les différents types de médias, leur fonctionnement

Savoir travailler avec les journalistes

Connaître les différents outils et techniques des relations presse

Savoir réaliser une opération presse et l'évaluer

Familles politiques *Jean Garrigues*

On étudiera l'évolution des grandes sensibilités politiques en France, depuis le début du XIXe siècle jusqu'à nos jours. On mettra l'accent sur les éléments de continuité qui ont structuré l'espace politique français malgré les changements de régime, c'est-à-dire sur les capacités d'adaptation des grandes familles politiques. Mais on insistera aussi sur la diversité interne des grandes sensibilités politiques (droites, gauches, centres, extrêmes) ainsi que sur les renouvellements apportés dans ces sensibilités par les moments décisifs de notre histoire contemporaine (révolutions, guerres, crises) comme par les mutations en profondeur de la société française

Histoire de la communication politique et culturelle

Julien Véronèse

La partie médiévale de ce séminaire posera les grands enjeux historiographiques et théoriques liés à la communication politique et culturelle dans la société médiévale, avant de s'intéresser aux formes de la communication rituelle, symbolique et discursive et, par le biais d'exemples précis, à certains de leurs champs (politiques, sociaux et culturels) d'application. La question de l'émergence d'une forme d'opinion publique à la fin du Moyen Âge sera abordée.

Références bibliographiques :

- M. Aurell (dir.), *Convaincre et persuader : communication et propagande aux XII^e et XIII^e siècles*, Poitiers, 2007.
- N. Bériou, J.-P. Boudet et I. Rosier-Catach (éd.), *Le pouvoir des mots au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2014.
- M. Billoré et M. Soria (éd.), *La rumeur au Moyen Âge. Du mépris à la manipulation (V^e-XV^e siècle)*, Rennes, PUR, 2011.
- P. Boucheron et N. Offenstadt, *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, PUF, 2011.
- B. Grévin, *Le parchemin des cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, Seuil, 2012.
- B. [Guenée](#), *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge. D'après la chronique de Charles VI du religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002.

Gaël Rideau

La partie moderne de ce séminaire abordera la problématique de l'opinion publique à l'époque moderne. En rappelant les travaux fondateurs, le cours montrera les modalités pratiques de cette construction et les débats historiographiques qu'elle suscite, à travers des exemples précis liés au monde de la presse, de la religion et de la politique. Travailler sur ce thème permettra d'aborder la communication politique et culturelle et la problématique de la politisation.

Références bibliographiques :

- B. Binoche et A. Lemaître (dir.), *L'Opinion publique dans l'Europe des Lumières*, Paris, Colin, 2013.
- A. Dupront, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Folio, 1996.
- A. Farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1992.
- D. Roche, « L'opinion publique a-t-elle une histoire ? », in *L'opinion publique en Europe (1600-1800)*, Paris, PUPS, 2011, p. 9-36.

Histoire du parlementarisme Jean Garrigues

L'histoire des assemblées et de la vie parlementaire est un aspect essentiel de notre histoire politique depuis la Révolution française. C'est une histoire qui raconte l'évolution des systèmes institutionnels, des rapports de force partisans, des grands enjeux politiques, des formes du discours et de l'éloquence. Elle fait appel non seulement à la chronologie historique mais aussi à la connaissance juridique institutionnelle, à la sociologie des groupes ou à l'étude littéraire des discours. Il s'agit donc de raconter cette histoire dans une perspective chronologique, afin de respecter les grandes césures politiques et institutionnelles qui ont jalonné son existence. Mais chacune des grandes périodes traitées, de 1789 jusqu'à nos jours, sera étudiée dans la perspective d'une histoire globale de la société française, dont l'histoire parlementaire est le reflet.

Droit des services publics Alexis Zarca

Ce cours présente la théorie générale du service public (notion et régime) et les incidences du droit communautaire sur la conception française du service public. Il aborde plus particulièrement : l'identification du service public, les principes généraux de son organisation et de son fonctionnement, les régimes différenciés et l'applicabilité du droit de la concurrence, les modes de gestion (régies locales et cadre juridique de la DSP en particulier).

Droit de l'urbanisme Jérôme Francfort

Le droit de l'urbanisme a vocation à encadrer l'évolution physique des agglomérations. Le cours vise à présenter les trois objets de la matière. Celle-ci vise tout d'abord à fixer les orientations et les règles relatives à l'occupation du sol (planification stratégique, PLU, cartes communales, règles générales de l'urbanisme, règles concernant les espaces fragiles [littoral, montagne]). Elle définit ensuite les conditions de l'aménagement des sols (politique foncière, ZAC, lotissement). Elle permet enfin de contrôler les règles d'utilisation du sol par des mécanismes d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable).

SEMESTRE 2

Grands problèmes politiques nationaux Marc Patard

Le cours "Grands Problèmes Politiques Nationaux" a pour visée l'étude des conditions d'émergence et/ou de construction d'un certain nombre de problématiques sociétales, des acteurs (traditionnels et nouveaux) et des arènes (officielles et parallèles) qui les prennent en charge, mais aussi des modalités et composants de leur traitement (les idées, les intérêts, les institutions), et enfin, des enjeux sociétaux et démocratiques que ces problématiques induisent. Cette étude conjugue les approches politistes, sociologiques et philosophiques.

Droit et politique de l'environnement François Priet

Après avoir présenté la notion d'environnement et de droit de l'environnement, le cours aborde successivement les institutions de l'environnement, les principes du droit de l'environnement, puis le droit applicable à trois grandes politiques environnementales : la protection de la nature, la lutte contre les pollutions et nuisances, la protection des ressources en eau.

Langues

Anglais Delphine Imbert

Approche communicative de la langue en travaillant sur des supports authentiques de la presse et des médias anglo-saxons permettant d'amener les étudiants à débattre et à exprimer leur opinion dans la langue cible.

Espagnol Vincent Denizeau

Etude de documents relatifs à l'actualité espagnole ou des pays latino-américains. Documents extraits de la presse écrite ou télévisée. Révision ponctuelle de points de grammaire

Allemand *Hélène Zimmer*

Cours commun au M1 Droit privé. Les documents étudiés (presse ou sonore, vidéo) permettent l'approche du lexique juridique à travers des faits de société. Les étudiants sont également amenés à tenir des exposés au cours du semestre et à s'entraîner à la traduction en vue des concours.

Analyse de discours et de la conversation *Katja Ploog*

Contenu : Présentation de recherches linguistiques actuelles sur la communication parlée. L'accent est mis sur la dimension verbale, en dégagant les contraintes et moyens de structuration (interlocution, multimodalité, séquentialité) qui donnent sa forme particulière au discours oral. Différents types d'interactions publiques/privées seront abordés (conversation, entretien, débat, exposé).

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- connaître les théories majeures en analyse des données orales ;
- savoir identifier les enjeux langagiers d'une interaction ;
- découvrir les outils d'analyse de corpus oraux multimodaux.

Prise de parole publique *Francois Nemo*

contenu : pratiques et théories de la communication orale. De la psychologie sociale à la linguistique de l'interaction, de la sémiologie de l'image à la pragmatique de l'attention. Les situations de prises de parole publique (médias, discours politique, conférence, exposé, réunion, le face à face, l'entretien,...). Analyse et pratique de la communication verbale, paraverbale et non verbale. Travail en autoscopie.

objectifs (savoirs et compétences acquis) : Acquérir les outils théoriques de la communication orale et en maîtriser les approches didactiques et pratiques

Histoire politique et culturelle : Médias, pouvoirs et communication politique aux XVII^e et XVIII^e siècles *Marion Brétéché*

Cet enseignement vise à interroger les modalités de la communication politique à l'époque moderne grâce à une étude des interactions entre médias et pouvoirs. De manière à circonscrire notre objet tout en saisissant les spécificités propres à la période, nous nous concentrerons sur les médias francophones qui présentent la particularité d'être très largement produits et diffusés hors des frontières de France. Nous nous intéresserons à tous les supports de communication de l'époque (bulletin d'information manuscrit, chanson, presse, pamphlet, traité politique, ouvrage historique, cérémonies monarchiques...) diffusés en langue française. Nous insisterons sur la multiplicité des pôles de production (la France, ses pays frontaliers mais aussi la Hollande, l'Empire) et sur la dimension européenne de l'audience de certains de ces médias. Cette ouverture géographique permettra de

ne pas limiter la réflexion aux notions de censure et de propagande. Il s'agira au contraire de saisir la diversité des stratégies de communication mises en œuvre par les gouvernements, non seulement en fonction des contextes et des médias mais aussi de l'autonomie de certains acteurs sociaux, à l'origine parfois de discours contestataires. De la sorte, il s'agira de produire une histoire culturelle du politique et des relations internationales européennes à l'époque moderne.

La communication politique des XVII^e et XVIII^e siècles apparaîtra ainsi comme un espace d'échanges en négociation permanente et non simplement comme le résultat d'une politique volontariste dictée par les autorités.

Orientations bibliographiques

Pierre-Yves BEAUREPAIRE (dir.), *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014.

Roger CHARTIER, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Le Seuil, 2000.

Fanny COSANDEY et Robert DESCIMON, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Le Seuil, 2002.

Robert DARNTON, *De la censure. Essai d'histoire comparée*, Paris, Gallimard, 2014.

Jürgen HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.

Christian JOUHAUD, *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.

Cultures politiques Jean-Patrice Boudet, Corinne Legoy

Ce cours vise à l'exploration, en deux périodes volontairement très éloignées, de la notion de cultures politiques. Elle y est abordée sur le plan conceptuel (comment peut-on la définir et la saisir ? quelles difficultés d'approche et d'analyse soulève-t-elle ?) et sur le plan, proprement historique, de ses différentes incarnations au fil du temps : quelles cultures politiques s'épanouissent et s'imposent à l'époque médiévale, tant en Orient qu'en Occident ? Et, des siècles plus tard, quelles cultures politiques caractérisent la France post-révolutionnaire ? Comment se trouvent-elles redéfinies et mises en tension à l'ombre de la grande Révolution ? Quelques lumières seront ainsi jetées sur des héritages souvent décisifs pour nos cultures politiques contemporaines.

Bibliographie :

- Michel Senellart, *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Seuil, 1995.
- Makram Abbès, *Islam et politique à l'âge classique*, Paris, PUF, 2009.
- Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Seuil, 1999.

Histoire de la pensée et de l'idée européennes Noëlline Castagnez

Descriptif : L'histoire de la construction européenne n'est pas linéaire et comprend des tentatives avortées et des échecs. Depuis ces dernières années, elle est, en outre, profondément renouvelée grâce à une histoire par en bas de tous ceux qui ont voulu l'unité européenne.

Il s'agira donc d'étudier comment et par qui le projet européen a été conçu et mis en œuvre depuis la Grande Guerre jusqu'au traité de Maastricht en 1992. Une histoire des idées permettra de répertorier les différents projets politiques, économiques, culturels et sociaux, ainsi que leurs acteurs européens et les résistances de leurs opposants. Conjointement, on étudiera le processus d'intégration européenne à travers ses architectures successives. Les différents projets sont en effet tiraillés entre le national et le supranational et ont dû affronter la montée des totalitarismes, la Seconde Guerre mondiale puis la Guerre froide.

Bibliographie :

- BERTONCINI Y., *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Colin, 2008
- BOSSUAT G., *Les fondateurs de l'Europe unie*, Paris, Belin, 2001
- REAUX du E, *L'Idée d'Europe au XX^e siècle*, Bruxelles, Complexe, 2001

Droit public économique Florent Blanco

Les procédés par lesquels les personnes publiques interviennent dans l'économie et les règles de droit qui les régissent seront au cœur de cet enseignement semestriel de 30h. A la présentation des principaux acteurs de l'action publique économique (entreprises publique, notamment), succèdera ainsi l'étude des principes juridiques encadrant cette même action, sous ses formes principales (encadrement juridique des mouvements affectant le secteur public, droit des aides publiques, droit public de la concurrence, ...).

Contentieux administratif Florent Blanco

Le cours a notamment pour objet l'étude du système juridictionnel administratif (les juges, les rapports entre les deux ordres de juridiction, les compétences des différents degrés de juridiction), des règles relatives au déroulement du procès contentieux (instance devant le juge, procédures d'urgence), de l'autorité de la chose jugée et des voies de recours. Sont également abordés les modes non juridictionnels de règlement des litiges administratifs.

SEMESTRE 3

Argent et pouvoir politique *Jean Garrigues*

L'étude historique des rapports entre le monde de l'argent et celui de la politique est un domaine passionnant car il permet d'explorer l'envers du décor, les coulisses du pouvoir, les arcanes de la décision. Rien de ce qui est politique n'échappe en effet à l'influence de l'argent, pour le meilleur ou pour le pire. C'est l'argent bâtisseur, qui permet de reconstruire la société française dans la seconde partie du XIX^e siècle. C'est l'argent patriote, au moment des deux guerres mondiales où la France est engagée. C'est l'argent rapace des groupes de pression qui se partagent le gâteau de l'expansion ferroviaire, de la conquête coloniale ou de l'armement. C'est l'argent corrupteur, qui détourne la chose publique au profit des intérêts privés. Parfois même, c'est l'argent destructeur qui combat la République. Au fil d'une approche chronologique, et en se gardant de toute diabolisation, on essaiera d'identifier les étapes historiques des rapports entre les détenteurs de l'argent et le pouvoir politique. On mettra en valeur la capacité d'adaptation des élites économiques confrontées à l'évolution de la société française, et la permanence des liens politico-financiers. A travers cette récurrence, c'est toute notre histoire politique contemporaine qui s'éclaire d'un jour nouveau.

Pouvoirs et contre-pouvoirs *Arnaud Suspène*

Ce cours étudie les notions de pouvoir et de contre-pouvoir dans l'Antiquité classique. A partir des diverses expériences historiques antiques, telles que la démocratie, le royaume, la cité, la République, l'Empire, l'on adopte alternativement des approches institutionnelles, juridiques, pragmatiques pour démontrer les mécanismes de pouvoir, mettre en lumière ce qui peut leur être opposé, et évaluer l'équilibre, stable ou instable, des formes politiques. La mise en scène du pouvoir et de l'opposition au pouvoir, les aspects liés à la communication sont également abordés par le biais de la présentation de travaux historiographiques récents. Le monde romain est le territoire d'enquête privilégié, mais ce cours vise à étendre le questionnement à la réception de l'histoire politique de l'antiquité pendant les autres périodes, en contribuant ainsi à développer une culture politique large. Des articles et des livres classiques ou innovants sont utilisés pour l'évaluation des étudiants.

Techniques de l'assistantat politique *Pierre Allorant, Jérôme Bornet, Christelle Ferré-Masclat, Alexis Rousseau-Jouhennet*

Une introduction historique replace l'activité de conseil politique dans une histoire de longue durée, marquée par une professionnalisation progressive de l'assistantat parlementaire et du secrétariat politique depuis le XIX^e siècle. Ce cours permet de découvrir le positionnement organisationnel d'une collectivité et plus particulièrement sa composition. Nous abordons les métiers du conseil politique et de la communication au sein d'une collectivité territoriale ainsi que le rôle du collaborateur d'élus dans sa mission d'aide à la décision.

Métiers du conseil en politique *Amaury Bodhuin, Mathieu Petit, Constance de Pelichy*

« Collectivités territoriales : réseaux, représentations, lobbying » : Parallèlement au mouvement de décentralisation qu'a connu la France depuis plus de 30 ans, les collectivités territoriales, et leurs élus, se sont organisées pour faire entendre leur voix et peser dans leur dialogue avec l'Etat. L'intervention a ainsi pour objectifs d'analyser les relations Etat/collectivités territoriales, d'identifier les réseaux nationaux d'élus locaux et de comprendre la montée en puissance du lobbying des collectivités territoriales, en particulier aux niveaux européen et international.

E.communication

Barthélemy Sanson

Présentation et analyse de la communication des politiques, des collectivités et des entreprises sur le web et les réseaux sociaux. L'e-communication est en plein essor mais il faut savoir maîtriser et alimenter les outils dont on dispose (site, blog, site de crise, compte Facebook, twitter...) pour être efficace et toucher de nouvelles cibles.

Nicolas Queugnet

Communication électronique, comment être vu sur Internet : le référencement : Les mots clés et leur définition : une base de travail/Ecrire sur Internet : des règles simples à respecter

Communication sur Internet : les réseaux sociaux en utilisation professionnelle : Facebook / Twitter / Viadeo et LinkedIn

Le site Internet : un incontournable

Le blogging, quelle utilisation ?

Quelques outils du Net d'aide à la communication : Youtube / Calameo / Basecamp

Communication événementielle *Chrystel de Filippi, Rémi Belot*

Sondages/ Etudes d'opinion *Pierre Allorant*

Dans une démarche pratique en lien direct avec l'actualité politique et électorale française, européenne et internationale, ce cours revisite la notion d'opinion publique avant de souligner les limites et les enjeux des études statistiques et des mesures quantitatives développées depuis le XX^e siècle. La prise en compte des critiques sur le risque de fabrication de l'opinion et de manipulation des élections ouvre sur des analyses contemporaines menées en groupe par les étudiants.

Marchés publics et DSP *Paule Quilichini, Armelle Treppoz*

Le cours présente dans une première partie toutes les procédures de passation propres aux marchés publics ainsi que les objectifs de la

règlementation en vigueur. Il aborde ensuite les modalités d'exécution de ces contrats. Enfin, la dernière partie est consacrée aux contentieux des marchés publics à travers toutes les voies de recours.

SEMESTRE 4

Déontologie *Barthélemy Sanson*

Dans un monde où la morale est souvent passée au second plan, ce cours rappelle les règles d'or que se doit d'observer un communicant mais aussi les droits et obligations des fonctionnaires. La vie publique est un domaine de plus en plus encadré par des chartes, des lois ou encore des autorités de surveillance, que nous allons étudier pour préparer votre entrée dans la vie professionnelle.

Stratégies de communication *Barthélemy Sanson, Pauline d'Armancourt*

Pour communiquer il faut être armé et accompagné d'une équipe et de compétences que vous devrez appréhender. Il faut aussi connaître les partenaires avec lesquels on travaille : médias, lobbyistes, publicitaires, prestataires... pour mener à bien votre stratégie personnelle mais aussi collective (entreprise ou collectivité). La réalisation et le suivi d'un plan de communication seront deux étapes essentielles à maîtriser.

Relations avec la presse : Les médias ne sont ni des amis ni des ennemis, ce sont des partenaires de travail qu'il faut informer, convaincre et parfois séduire. Dans ce cours, nous apprendrons à bien les identifier (tv, radio, presse écrite, web) et les cerner (forces/faiblesses) pour comprendre leur logique et ainsi atteindre votre objectif : qu'ils relaient le message de votre responsable politique, votre entreprise ou votre collectivité.

Enjeux économiques de la communication administrative *Benoit Bigotte-Leroy*

La communication interne dans le secteur public : enjeux, stratégie et supports : Quand l'employeur public doit communiquer à destination de ses agents, dans quel cadre a-t-il intérêt à le faire, avec quels objectifs et quels moyens, et en espérant quel type de retombées pour lui-même et pour les employés ? Animation managériale, développement de la marque employeur, accompagnement du changement, sont autant de dimensions que les administrations peuvent aujourd'hui ambitionner en déployant une communication interne de qualité.

Les opinions publiques *Florence Abrioux*

Après avoir rappelé les enjeux, le sens de l'opinion et les notions périphériques (opinion individuelle, collective, publique), la première partie du cours développe une approche sociohistorique. Elle part de la problématique du rapport entre « pouvoir » et « population » afin de situer la manière dont l'opinion publique se manifeste d'une part, comment elle est conçue et contenue d'autre part. La deuxième partie s'intéresse davantage aux aspects techniques. Elle propose notamment une lecture critique des sondages, une approche des différentes théories sur les effets des médias, une réflexion sur l'incidence des « nouveaux outils de communication » sur la construction, l'expression et l'utilisation de l'opinion.

Droit parlementaire *Guillaume Lidon*

Droit des institutions locales *Armelle Treppoz*

Le cours de droit des institutions locales étudie un ou deux thèmes déterminés à partir de l'actualité législative ou jurisprudentielle. Cette approche thématique a pour ambition de replacer les collectivités territoriales dans une perspective juridique plus vaste.

Relations élus/agents territoriaux